

COMMISSION REGIONALE COMPETITIONS ET DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2026

PAGE 1/4

P.V. n°6 – réunion par consultation électronique

Présidente : Mme. BERTON.

Présents : Mmes BOLLATI - CAIRAULT - CHAMPARNAUD – ESCACQ - FERNANDEZ - HOURCAILLOU - LOPEZ – RIVIERE
MM. BARSACQ DUCOUT – BLOT – CHALLAT – CORNIER – DECHERF – ETHEVE - FORT - GRELLAUD - LEVEQUE -
MONTANE - ROUSSELY

Administratif : M. VALLET

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr, le droit d'examen étant de 118 euros.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).

COUPE DE FRANCE FEMININE

SYSTEME COUPE DE FRANCE FEMININE SAISON 2026/2027

(5 QUALIFIEES POUR LA FFF)

81 Engagées

30/08/2026	1er Tour		13	matches avec	26	clubs			
06/09/2026	2ème Tour		28	matches avec	13	clubs	43	entrantes	A
27/09/2026	3ème Tour		19	matches avec	28	vainqueurs	+ 10	entrantes	B
	Tour de cadrage		1	match avec	2	vainqueurs	dont l'E.S. SAINTES + 1 vainqueur du tour précédent		
18/10/2026	4ème Tour		10	matches avec	19	vainqueurs	1	entrant	C
01/11/2026	FINALE REGIONALE		5	matches avec	10	vainqueurs	0		
			62	matches				80	engagées

Entrantes A (21) : 21 Féminines R2 + 21 District (parcours saison passée) + 1 accédant en R1

Entrantes B (10) : 10 Féminines R1 F

Entrante C (1) : F.C. Girondins de Bordeaux (D3)

Conformément au P.V. de la C.R. FEMININES daté du 25 Septembre 2026 et adressé en suivant aux clubs concernés, l'E.S. SAINTES sera opposée pour ce tour de cadrage au R.C. PARTHENAY VIENNAY, vainqueur de sa confrontation sur le tour précédent.

Devant le délai de prévenance et l'impossibilité donc de fixer cette rencontre au week-end du 03 et 04 Octobre 2026, les membres de la C.R. FEMININES actent la programmation de cette rencontre au **dimanche 11 Octobre à 15h00**, restant l'horaire officiel pour la compétition nationale.

COMMISSION REGIONALE COMPETITIONS ET DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2026

PAGE 2/4

Choix du club recevant :

Les membres de la commission,

- Considérant la réglementation de la COUPE DE FRANCE FEMININE indiquant ceci en son point 6.2. alinéa 4 :
« *Le lieu de la finale est fixé par la Commission. Jusqu'aux demi-finales incluses, les rencontres sont disputées sur l'installation du club premier tiré. Toutefois, dans le cas où le club tiré en deuxième se situe hiérarchiquement deux divisions au moins au-dessous de celui de son adversaire, ce club devient club recevant* »
- Considérant les niveaux respectifs des clubs de l'E.S. SAINTES (District) et R.C. PARTHENAY VIENNAY (R2),
- Constatant ainsi qu'il n'existe pas deux niveaux d'écart entre les deux clubs,
- Considérant le tirage au sort informatique donnant le club de l'E.S. SAINTES, tiré en premier,
- Considérant aussi la règle du visiteur et recevant non applicable et non indiquée dans la réglementation de la COUPE DE FRANCE FEMININE,

Par ces motifs, disent que la rencontre de ce tour de cadrage opposera l'E.S. SAINTES au R.C. PARTHENAY VIENNAY sur les installations de SAINTES le dimanche 11 Octobre à 15h00.

Tirage au sort du 4^{ème} Tour :

Le tirage au sort de l'avant dernier tour régional sera effectué le samedi 10 Octobre par la C.R. FEMININES en présentiel.

COUPE NIKE U18 F :

SYSTEME COUPE NIKE U18 FEMININE SAISON 2026/2027

(4 QUALIFIEES POUR LA FFF)

47 Engagées (dont F.C.E. Mérignac Arlac)

05/09/2026	1er Tour	14	matches avec	28	clubs				
17/10/2026	2ème Tour	16	matches avec	14	vainqueurs	+	18	exemptes A	
30/10/2026	3ème Tour	8	matches avec	16	vainqueurs				
21/11/2026	FINALE REGIONALE	4	matches avec	8	vainqueurs				
		42	matches				46	engagées	
Exempt des tours régionaux		F.C.E. Mérignac Arlac							

COMMISSION REGIONALE COMPETITIONS ET DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2026

PAGE 3/4

Tirage au sort du 2^{ème} Tour :

Le tirage au sort du 2^{ème} Tour de la COUPE NIKE U18 F. est effectué en amont du tirage du 5^{ème} Tour de la COUPE DE FRANCE le mardi 29 Septembre 2026 au Conseil Général de la CREUSE.

Les 32 équipes sont réparties en **8 groupes géographiques de 4 équipes** afin de limiter les déplacements.

La liste des rencontres :

Coupe Nike Féminine U18 / Régionale					Nouvelle Aquitaine			5
Samedi		17/10/2026						
J2	79787475	31609.1	505679	Merignacais Sa 1	- 500021	Stade Bordelais 1	15H	Stade Du Jard 3 à MERIGNAC
J2	79787480	31614.1	506980	Brive Esa 1	- 552085	Trelissac Apfc 1	15H	Plaine De Jeux De Tujac Syn 1 à BRIVE LA GAILLARDE
J2	79787478	31612.1	507008	Thouars Foot 79 1	- 507145	Bressuire Fc 1	15H	Stade P. Morin 5 (Synthé) à THOUARS
J2	79787472	31606.1	507062	Lusignan Usm 1	- 517415	Es 3 Cites Poitiers 1	15H	Stade Jacques Papineau à LUSIGNAN
J2	79787481	31615.1	509527	Ambazac As 1	- 560360	Limoges Football 1	15H	Stade De La Mazaurie à AMBAZAC
J2	79787468	31602.1	521895	Leognan Usc 1	- 529015	Av. De Caumont Fourq 1	15H	Stade Du Bourg 1 à LEOGNAN
J2	79787471	31605.1	525228	Cestas Sag 1	- 500211	Girondins Bordeaux 1	15H	Complexe Sportif Du Bouzet 2 à CESTAS
J2	79787469	31603.1	530332	Lescarien Fc 1	- 501681	Pau Fc 1	15H	Stade Municipal 2 Syn à LESCAR
J2	79787479	31613.1	548135	Parthenay Viennay Rc 1	- 515733	Echire St Gelais As 1	15H	Terrain Synthétique Marcel Martin à PARTHENAY
J2	79787473	31607.1	553111	Poitiers Stade Fc 1	- 514355	Usfcn 1	15H	Complexe Sportif Michel Amand 4 à BUXEROLLES
J2	79787470	31604.1	563716	Bergerac Perigord Fc 1	- 581856	Gradignan Fc 1	15H	Stade Le Barrage Le Pont Roux 3 à BERGERAC
J2	79787466	31600.1	564640	Izarra 1	- 505788	Anglet Genets Foot 1	15H	Plaine De Jeux Etxeparea 1 à USTARITZ
J2	79787474	31608.1	565263	Racing Bastide Gf 1	- 734317	Soyaux Chte Asj 1	15H	Stade Galin à BORDEAUX
J2	79787467	31601.1	581325	Scs Fc 1	- 505684	Bayonne Aviron 1	15H	Stade Municipal 1 à CAPBRETON
Dimanche		18/10/2026						
J2	79787477	31611.1	505581	St Andre Cubzac Fc 1	- 552605	Saintes Football Es 1	13H	Parc Des Sports Du Bouilh 1 à ST ANDRE DE CUBZAC

La réglementation :

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **samedi 17 Octobre 2026 à 15H00.**

Il ne sera pas joué de prolongation. En cas d'égalité de buts, les équipes se départageront par l'épreuve des tirs au but.

Les arbitres seront désignés par les C.D.A des clubs recevants et les arbitres assistants proposés par les clubs en présence. La fonction de délégué est exercée par un dirigeant, majeur, responsable de l'équipe recevante.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer à l'Annexe 1 du Règlement financier des Coupes.

COMMISSION REGIONALE COMPETITIONS ET DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2026

PAGE 4/4

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueuses de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par la licenciée, le club fournira une liste des licenciées émanant de Footclubs.

TRANSMISSION DES FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre l'utilisation de la FMI.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à competitions@lfna.fff.fr

Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ATTENTION !!!

En conformité avec l'article 144 des R.G. de la F.F.F., il peut être procédé au remplacement de **3 joueuses** au cours d'un match lors de la phase éliminatoire (5 joueuses au cours d'un match en 3 séquences au maximum lors de la compétition propre (gérée par la F.F.F.).

Pour l'ensemble de la compétition, les clubs peuvent faire figurer **16 joueuses** (5 remplaçantes dont une gardienne de but) sur la feuille de match.

Pour l'ensemble de la compétition, les joueuses débutant la rencontre doivent être numérotées de 1 à 11, les remplaçantes étant obligatoirement numérotées de 12 à 16 au maximum avec le numéro 16 obligatoirement attribué à la gardienne de but remplaçante.

Décision AG LFNA du 27 Juin 2026 :

Lors de l'épreuve éliminatoire de la Coupe « NIKE FEMININE U18 » et seulement à l'occasion de cette première phase organisée par la Ligue, les joueuses remplacées peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçantes et, à ce titre, revenir sur le terrain.

La règle du carton blanc (exclusion temporaire) ne s'applique pas en Coupe Nike U18 Féminine (compétition Nationale).

La Coupe Nike U18 Féminine est exclusivement réservée à une équipe des clubs participant :

- à un Championnat U19F (National, Régional ou Départemental), étant rappelé que **les joueuses de catégorie U19F ne sont pas autorisées à prendre part à l'épreuve,**
- ou à un Championnat U18F ou U17F (Régional ou Départemental).

Les joueuses doivent être qualifiées en conformité avec les Règlements Généraux et leurs Statuts.

Pour participer à l'épreuve, les joueuses licenciées amateurs ou sous contrat doivent être licenciées **U18F et U17F**.

Les joueuses licenciées **U16F** peuvent également y participer à condition d'y être autorisées médicalement dans les conditions de l'article 73.1 des Règlements Généraux de la F.F.F.

- Le nombre de joueuses mutées est limité dans les conditions de l'article 160 des R.G. de la F.F.F.
- Les ententes et les groupements sont admis.

Prochaine réunion présentielle : le samedi 10 Octobre 2026

La Présidente,
Natacha BERTON



Le secrétaire de séance,
Vincent VALLET



P.V. validé le 1er Octobre 2026 par Mme VEYSSY, Secrétaire Générale de la Ligue de Football de NOUVELLE-AQUITAINE